

DÉPARTEMENT DE LA MARNE  
COMMUNE DE CONDÉ SUR MARNE  
CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la réunion du 25 mai 2024

Le 25 mai 2024, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Lemoine, sous la présidence de M. SINNER Romain, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice : MM SINNER Romain, BOURLON Yoann, BARRÉ Gilles, SINNER Rémy, BOHREN Violette, BOUREL Brigitte, BEAUGEOIS Anthony, WOLTER Denis, BONNET Gilles, HELLA Gérard, LESEURE Angélique.

A l'exception de COLLARD Sandrine, VAUFREY James, BLANLUET Isabelle et GOBIN Jennifer excusés.

M. BEAUGEOIS Anthony a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 15 avril 2024, lu par Gérard HELLA, est adopté à l'unanimité.

**Travaux de signalisation routière horizontale - Adhésion au groupement de commande de la communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne**

Le marché relatif aux travaux de signalisation horizontale, constitué en groupement de commande dont la commune fait partie prendra fin le 2 novembre 2024.

Afin d'assurer la continuité de ces prestations, il convient de lancer une nouvelle consultation selon les mêmes principes que la précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de poursuivre son adhésion au groupement de commande ;
- DESIGNER la ville de Châlons-en-Champagne comme coordonnateur du groupement
- DIT que la commission d'appel d'offre sera constituée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offre de chaque membre du groupement.
- ELIT, pour la représenter au sein de la commission d'appel d'offre :
  - Titulaire : Romain SINNER
  - Suppléant : Yoann BOURLON
- APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commande
- AITORISE le Maire à signer la convention et à réaliser et signer les actes relatifs à son exécution
- APPROUVE la signature du marché par la ville de Châlons-en-Champagne pour les membres du groupement, sous la forme d'une procédure adaptée.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024

**Travaux de signalisation routière verticale - Adhésion au groupement de commande de la communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne**

Le marché relatif aux travaux de signalisation verticale, constitué en groupement de commande par la communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne prendra fin le 2 novembre 2024.

Afin d'assurer la continuité de ces prestations, il convient de lancer une nouvelle consultation selon les mêmes principes que la précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'adhérer au groupement de commande ;
- DESIGNER la ville de Châlons-en-Champagne comme coordonnateur du groupement
- DIT que la commission d'appel d'offre sera constituée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offre de chaque membre du groupement.
- ELIT, pour la représenter au sein de la commission d'appel d'offre :
  - Titulaire : Romain SINNER
  - Suppléant : Yoann BOURLON
- APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commande
- AITORISE le Maire à signer la convention et à réaliser et signer les actes relatifs à son exécution
- APPROUVE la signature du marché par la ville de Châlons-en-Champagne pour les membres du groupement, sous la forme d'une procédure adaptée.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024

### **Permanences bureau de vote - élections européennes du 9 juin 2024**

8H00 – 11H00	Jennifer GOBIN Brigitte BOUREL Violette BOHREN Gilles BONNET
11H00 –13H00	Isabelle BLANLUET Angélique LESEURE Anthony BEAUGEOIS Sandrine COLLARD
13H00 –16H00	Rémy SINNER Denis WOLTER Louis COLLARD
16H00 –18H00	Gilles BARRÉ Yoann BOURLON Gérard HELLA Romain SINNER
Dépouillement	Gilles BARRÉ, Yoann BOURLON, Gérard HELLA, Romain SINNER et tous les Conseillers disponibles

En cas d'empêchement les personnes prévues doivent se faire remplacer avant le jour du vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H45.

Pour copie conforme,

A CONDÉ SUR MARNE, le 28 mai 2024

Le Maire,



Romain SINNER